



Charte de bonne conduite des Centaures de Grenoble

Afin de garantir un cadre sain, respectueux et propice à la pratique sportive, chaque licencié s'engage à respecter les principes suivants :

Article 1 : La politesse

Je m'engage à adopter une attitude respectueuse en toutes circonstances :

- Je salue les bénévoles, entraîneurs, dirigeants et partenaires du club.
 - Je respecte les horaires de rendez-vous et préviens le plus tôt possible en cas d'absence ou de retard, afin de ne pas pénaliser l'équipe ni l'entraîneur.
 - En tant que spectateur, je fais preuve de respect envers les joueurs, les arbitres et les supporters, quelle que soit l'équipe.
 - Mon comportement reflète l'image du club : je me montre responsable et bienveillant.
-

Article 2 : Le fair-play

Je fais preuve d'un esprit sportif en toutes circonstances :

- Je soutiens mes coéquipiers, même en cas d'erreurs ou de difficultés, quel que soit leur niveau.
 - Je respecte mes adversaires sur le terrain et leur serre la main en fin de match, dans la victoire comme dans la défaite.
 - J'accepte les décisions arbitrales sans les contester, dans une attitude toujours fair-play.
-

Article 3 : Respect des installations et du matériel

Je veille à préserver l'environnement dans lequel je pratique :

- Je prends soin du matériel mis à ma disposition et veille à le ranger correctement après usage.
 - Je garde les locaux propres (terrains, vestiaires, douches...) et utilise les poubelles prévues.
 - Je participe au nettoyage des vestiaires après chaque utilisation.
-

Article 4 : Ponctualité et assiduité

Je respecte l'engagement que j'ai pris envers mon équipe et mon club :

- J'arrive à l'avance aux rendez-vous pour les entraînements et les matchs.
 - Je participe activement à toutes les séances et rencontres pour lesquelles je suis convoqué. En cas d'empêchement, je préviens rapidement mon entraîneur ou éducateur.
 - Je suis les entraînements avec sérieux, motivation et implication.
-

Article 5 : Vie du club et respect d'autrui

Je m'inscris dans une démarche collective et bienveillante :

- J'accepte les choix et consignes de mon entraîneur ou éducateur, aussi bien à l'entraînement qu'en match.
 - Je veille à adopter une attitude respectueuse envers tous les membres du club, sans exception.
 - Je m'interdis tout acte, parole ou comportement discriminatoire fondé sur la religion, l'origine, les convictions, le genre, le handicap ou toute autre forme de différence. Tout propos haineux, méprisant, agressif ou discriminant sera passible de sanctions.
-

Article 6 : Sanctions et responsabilités

- Je m'engage à prendre en charge les éventuels frais liés à une procédure disciplinaire engagée par la FFFA à mon encontre.
 - J'accepte les sanctions décidées par la commission de discipline du club ou de la fédération, après recours éventuel.
-

Article 7 : Cotisation et licence

- Je m'engage à régler ma cotisation dans les délais fixés au moment de l'inscription. À défaut, je comprends que je ne pourrai pas participer aux compétitions officielles.

**Je soussigné(e) Madame / Monsieur licencié(e) majeur
ou représentant(e) légal(e) du licencié(e) mineur(e).....**

reconnait avoir pris connaissance de la charte du club et m'engage à la respecter.

Signature